

L'UNSA reçue par le Premier ministre

Une délégation de l'UNSA conduite par son Secrétaire Général, Luc Bérille, a été reçue le 4 septembre par le Premier ministre, Édouard Philippe, accompagné de la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, et la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn.

Cette audience se situait dans le cadre du cycle de concertation avec les partenaires sociaux engagé par le chef du gouvernement. Il s'agit d'écouter les avis et propositions sur des thèmes qui pourraient figurer dans un agenda social pour les mois à venir.

L'UNSA a fait part de la poussée de mécontentements montant dans le pays, à la suite notamment des dernières annonces d'arbitrage budgétaire 2019 particulièrement injustes. Dans un contexte de croissance plus modérée qu'attendue, de quasi-stagnation du chômage avec un fort niveau de chômage de longue durée, et de reprise de l'inflation, l'UNSA a dit son opposition à toute mesure visant à diminuer, en niveau comme en durée, les allocations chômage.

Elle a redit, par ailleurs, que face à la montée en charge des arrêts maladie courts et au surcoût qu'elle implique pour l'assurance maladie, les réponses étaient à chercher du côté de la prévention pour les questions de santé liées, notamment, au développement des risques psycho-sociaux ou musculo-squelettiques. Elle a proposé sur ce plan que les conditions et l'organisation du travail soit mise au cœur des négociations dans les branches et entreprises.

L'UNSA a également argumenté pour que la refondation du paritarisme sur une réelle démocratie sociale et la transition écologique soient inscrites dans le futur agenda social.

Verdict vers la fin septembre où le gouvernement devrait indiquer ses choix, à l'issue des concertations.

Tribune UNSA, CFDT, CFTC : Chiche, Monsieur Macron !

Une tribune cosignée par Luc Bérille, Secrétaire Général de l'UNSA, Laurent Berger, Secrétaire Général de la CFDT et Philippe Louis, Président de la CFTC vient d'être publiée dans le Huffington Post. Elle est intitulée "Chiche, Monsieur Macron, parlons des sujets qui fâchent".

Vous trouverez cette tribune sur le site de l'UNSA :

www.unsa.org

"Un appel à libérer l'investissement vert" signé par Luc Bérille

Au nom de l'UNSA, Luc Bérille figure parmi les premiers signataires de l' « appel à libérer l'investissement vert » lancé par « Alternatives économiques » et invite tous les militant-e-s et citoyen-ne-s à soutenir cette initiative.

Pour retrouver l'appel et le signer, allez sur le site de l'UNSA :

www.unsa.org

Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique : Oui à une négociation au service de l'intérêt des agent-e-s

Le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des comptes publics ouvre le 10 septembre des négociations sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique.

L'UNSA Fonction publique en attend des avancées concrètes et ambitieuses en faveur des agent-e-s publics.

L'UNSA Fonction publique entend aller plus loin que le protocole d'accord du 8 mars 2013 qu'elle a signé et dont la mise en œuvre doit se poursuivre. Elle déplore une année blanche pour l'égalité professionnelle en 2018, en termes d'effets concrets pour les agent-e-s.

Les employeurs publics doivent être exemplaires, en particulier l'État à la fois employeur et prescripteur de normes. Ils doivent être volontaires, cohérents et engager des plans d'actions.

Volontarisme : renforcer les mesures pour parvenir à l'égalité réelle

L'UNSA Fonction publique revendique l'amélioration des rémunérations et des déroulements de carrière des métiers les plus féminisés de la Fonction publique (filiales sociale, administrative, enseignante, petite enfance, santé, ...).

Des dispositifs permettant la résorption des causes des écarts salariaux constatés doivent être adoptés sans tarder.

→ Des engagements doivent être pris sur ces priorités et se traduire par des moyens budgétaires correspondants.

Cohérence : prendre en compte la dimension de l'égalité professionnelle

L'égalité professionnelle doit bénéficier d'une démarche intégrée dans le cadre des discussions soumises au dialogue social dans la Fonction publique. A ce titre, les quatre chantiers ouverts par le gouvernement dans la concertation « Refonder le contrat social avec les agents publics » doivent rester en cohérence avec la négociation engagée.

Les effets des congés liés à la parentalité sont indéniables sur les salaires, les carrières et le niveau des pensions. Des changements doivent avoir lieu pour les neutraliser, que ce soit au niveau national ou dans les directives européennes.

→ L'UNSA Fonction publique fait de cette cohérence une condition de crédibilité et de réussite.

Plans d'actions :

Recrutements, nominations et promotions transparents et équilibrés, formation des acteurs, identification des écarts de rémunération, présentation des données sexuées, place du dialogue social sont parmi les leviers avérés qu'il faut renforcer. Dès lors qu'ils s'y engagent, les employeurs publics doivent les actionner par des plans d'actions nationaux déclinés localement. Bilans et évaluations de ces actions doivent être conduits.

La prévention des violences sexuelles et agissements sexistes doit se concrétiser au quotidien. La lutte contre ce fléau passe notamment par le traitement réel et rapide des situations signalées.

→ L'UNSA Fonction publique demande l'adoption de mesures contraignantes assorties de sanctions financières en cas de non-respect. Ces pénalités devront alimenter un fonds dédié à l'égalité professionnelle dans la Fonction publique, pour atteindre les objectifs fixés.

Le Président de la République a déclaré l'égalité Femmes-Hommes « Grande cause nationale du quinquennat ». L'UNSA Fonction publique s'engage dans cette nouvelle négociation qui ne doit pas se contenter d'être une « grande causerie nationale » pour la Fonction publique.

Pour en savoir plus :

<https://www.unsa-fp.org/?Egalite-professionnelle-entre-les-femmes-et-les-hommes-Oui-a-une-negociation-au>

Délégué.es syndicaux.ales et élu.e.s au CSE :

Engagez-vous dans un parcours de formations syndicales UNSA !

Les ordonnances « Macron » succèdent aux lois « Travail » et « Rebsamen ». Les enjeux sont considérables pour les délégués syndicaux, les représentants du personnel et la pérennité de la présence de l'UNSA dans les entreprises.

Elles impactent directement les méthodes de négociations dans les entreprises et dans les branches. Les logiques sont bouleversées et transforment notre façon de négocier. Dans ce contexte, l'accès à la connaissance via la formation syndicale est un levier indispensable.

Le CEFU est notre outil syndical commun. Forte de ses formateurs expérimentés, la formation syndicale est un formidable lieu d'apprentissage, de richesse de connaissance et d'échanges sur nos pratiques syndicales.

Parmi son catalogue fourni, le CEFU propose les formations suivantes qui constituent vraiment le « kit de survie » pour rester utile et efficace et défendre au mieux les intérêts des salariés. Ces formations seront délocalisées en province prochainement ; restez attentifs.

Délégués syndicaux : Négociation en entreprise après les ordonnances Macron

- **[Le 1 octobre à Bagnolet \(93\)](#) : 1 jour (réservé uniquement aux Délégués Syndicaux ; limitée aux 90 premiers inscrits)**
- **[Le 3 décembre à Bagnolet \(93\)](#) : 1 jour (réservé uniquement aux Délégués Syndicaux ; limitée aux 90 premiers inscrits)**

Négociateurs de branche : Information et formation sur la restructuration des branches :

- **[Le 2 octobre à Bagnolet \(93\)](#) : 1 jour (réservé uniquement aux négociateurs de branches ; limitée aux 90 premiers inscrits)**

CSE : formation économique des titulaires

- **[Du 26 au 28 novembre à Bagnolet \(93\)](#) : 3 jours**
- **[Du 26 au 30 novembre à Bagnolet \(93\)](#) : 5 jours**
- **[Du 4 au 6 décembre à Toulouse \(31\)](#) : 3 jours**
- **[Du 11 au 13 décembre à Montpellier \(34\)](#) : 3 jours**
- **[Du 20 au 22 novembre à Toulouse \(31\)](#) : 3 jours**
- **[Du 26 au 28 novembre à Bagnolet \(93\)](#) : 3 jours**
- **[Du 26 au 30 novembre à Bagnolet \(93\)](#) : 5 jours**
- **[Du 27 au 29 novembre à Montpellier \(34\)](#) : 3 jours**
- **[Du 16 au 17 octobre à Bagnolet \(93\)](#) : 2 jours**

Le CEFU peut également organiser des formations « à la carte » en fonction de vos besoins. N'hésitez pas à nous contacter : cefu@unsa.org

L'UNSA à la cérémonie d'hommage à Gérard Andreck

Gérard Andreck, président du groupe MACIF de 2006 à 2014, militant infatigable de l'économie sociale et solidaire, est décédé le 1^{er} septembre 2018.

Luc Bérille, Secrétaire Général, a représenté l'UNSA à la cérémonie d'hommage qui a eu lieu le 5 septembre, au Palais de la Mutualité à Paris.